COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 4 mars 2025, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a à Longueuil.

Personnes présentes :

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, présidente de la CÉ
M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique au Service des programmes - Longueuil
Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique à la formation continue
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études au Service des programmes - Longueuil
M. Hugues Gilbert, directeur adjoint des études au Service des programmes - Longueuil
M. Manuel Sepúlveda, professeur au Département d'anthropologie
Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études au Service des programmes - ÉNA
Mme Amélie Laplante, directrice adjointe des études au Service des programmes - Longueuil
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
M. Eric. B. Gendron, professeur au Département de techniques de l'informatique
M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques
Mme Émilie Jobin, professeure au Département de littérature et de français
M. Denis Courville, professeur au Département de philosophie
M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur à l'ÉNA
M. Michel Nareau, vice-président aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit par intérim
Mme Édith Paquette-Lemieux, professeure au Département de soins infirmiers
M. Sam Parot, étudiant ÉNA

Personnes absentes :

Mme France Bélanger, professeure au Département de techniques de denturologie
Mme Christina Butnaru, professeure au Département d'administration et de techniques administratives
M. Olivier Pelletier, professeur au Département des langues
Mme Ann Edwards, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (remplacée par M. Michel Nareau)

Personnes invitées :

Mme Hélène Bailleu, directrice générale
M. Didier Bérard, directeur adjoint des études au Service des programmes
Mme Gaëlle Leruste, conseillère au développement institutionnel
Mme Isabelle Viens, coordonnatrice de stage, Département optique et lunetterie

1. ACCUEIL

La présidente de l'assemblée, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études (CÉ). Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 33.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Mme Emmanuelle Roy présente l'ordre du jour.

	Points
1. Accueil	
2. Adoption de l'ordre du jour*	Décision
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 4 février 2025*	
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février 2025	Décision
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février 2025	Information
4. Dépôt de l'avis du Comité des orientations pédagogiques sur les orientations 1 et 2 du Plan stratégique 2025-2030* Présenté par : Hélène Bailleu, Martin Desrochers, Gaëlle Leruste et Emmanuelle Roy	Décision
5. Présentation en vue de la recommandation de la révision locale du programme d'*Optique et lunetterie** Présenté par : Geneviève Brunet, Amélie Laplante et Isabelle Viens	Décision
6. Dossier de l'intelligence artificielle 6.1. Enjeux reliés à l'intelligence artificielle en lien avec la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA)* 6.2. Comité de consultation pédagogique sur l'intelligence artificielle Présenté par : Didier Bérard et Hugues Gilbert	Consultation Information
7. Information 7.1 Dépôt du calendrier scolaire 2024-2025 révisé*	Information
8. Date de la prochaine assemblée	Information
9. Levée de l'assemblée	Décision

PROPOSITION
M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Émilie Jobin, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 4 FÉVRIER 2025*

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février 2025

M. Sébastien, appuyé par M. Jean-Philippe Beauchamp, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 4 février 2025 tel que déposé et incluant les modifications suivantes :

- Point 4, page 4, ajout du mot « principalement » : on inscrira plutôt, **M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par M. Hugues Gilbert, propose que le Comité des orientations pédagogiques (COP) se réunisse dans le but de spécifier principalement les objectifs et les indicateurs des orientations 1 et 2 afin d'éclairer la Commission des études lors de la prochaine assemblée.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février 2025

La révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) *Techniques de gestion des ressources humaines* a été adoptée par le Conseil d'administration (CA) lors de la dernière assemblée le 26 février 2025.
Lors de cette même réunion, le devis de révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) a également été déposé pour information.

4. DÉPÔT DE L'AVIS DU COMITÉ DES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LES ORIENTATIONS 1 ET 2 DU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030*

Mmes Hélène Bailleu et Gaëlle Leruste se joignent à la réunion. Deux documents ont été déposés afin que les membres de la CÉ puissent en prendre connaissance, soit le compte rendu des discussions du comité des orientations pédagogiques (COP) au sujet de la Présentation des orientations, objectifs et indicateurs du Plan stratégique 2025-2030, ainsi qu'une mise à jour du tableau incluant les propositions des membres du COP.

M Sébastien Bage prend la parole et mentionne que le COP s'est réuni à deux reprises, soit les mardis 11 et 18 février, dans le but de spécifier principalement les objectifs et les indicateurs des orientations 1 et 2.

Concernant les suggestions émises lors du COP, on soulève le souhait d'en soumettre de nouvelles :

- Orientation 1, objectif 1.4, indicateur 3 : les craintes sont réitérées quant aux effets parfois négatifs de l'enseignement à distance.
- Orientation 1, objectif 1.5, indicateur 4 : *Maintien du nombre de formations offertes à la formation continue* (FC). On s'interroge pour mieux comprendre à quel type de formations offertes cette orientation fait référence.

La volonté de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises (DFCSAE) est de s'assurer de maintenir la formation pour répondre aux besoins des personnes étudiantes adultes. Toutefois, on convient que l'indicateur sera reformulé.

- Orientation 2, objectif 2.4., indicateurs 2 et 5 : la formulation à l'indicateur 2 est plus ambitieuse que celle au point 5. On verra à harmoniser le tout.

Par ailleurs, Mme Hélène Bailleu évoque les prochaines étapes à venir, soit le Comité de direction (CDD) du 11 mars qui reviendra sur le tableau synoptique et qui statuera sur les cibles. La date d'adoption au CA demeure le 30 avril 2025.
Quant aux questionnements sur la Formation à distance (FAD), Mme Hélène Bailleu spécifie que le Cégep n'a pas de cible à atteindre, l'objectif étant d'offrir une formation qui réponde aux besoins des personnes étudiantes, incluant les adultes.

Le souhait d'établir un indicateur sur la relation pédagogique entre les pairs en classe pour la FAD est mentionné. Si on va de l'avant, il serait intéressant de le faire pour la formation régulière aussi. La cible et la façon de mesurer cet indicateur devront toutefois être repensées.
On rappelle aux membres de la CÉ l'existence du programme d'insertion professionnelle mis en place par la formation continue pour bien accompagner les personnes qui y enseignent. Non seulement elles reçoivent du soutien pédagogique d'une conseillère, mais aussi, elles sont moins isolées.

Mme Emmanuelle Roy évoque la tenue possible d'une Commission des études (CÉ) extraordinaire d'une durée d'une heure pour ce point spécifique selon l'avancement des consultations.

En terminant, on convient que le tableau synoptique qui sera revu en CDD le 11 mars prochain sera acheminé par la suite aux membres de la CÉ par courriel, et ce, pour le vendredi suivant.

PROPOSITION

M. Michel Noreau, appuyé par M. Sébastien Bage, propose à l'assemblée d'adopter la recommandation du comité des orientations pédagogiques (COP) pour les orientations 1 et 2, et de se prononcer ultérieurement sur l'ensemble du plan stratégique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION EN VUE DE LA RECOMMANDATION DE LA RÉVISION LOCALE DU PROGRAMME *D'OPTIQUE ET LUNETTERIE**

Mme Isabelle Viens se joint à Mmes Geneviève Brunet et Amélie Laplante afin de présenter la révision locale du programme *Optique et lunetterie*.
Mme Amélie Laplante précise que cette révision locale fait suite à l'évaluation du programme présenté à l'automne 2022. Depuis, le nom du programme a changé. Puisque la dernière révision des grilles avait eu lieu en 2013, des changements s'imposaient pour les adapter au marché du travail, ainsi que pour répondre aux besoins des personnes étudiantes. L'implantation serait prévue pour l'hiver 2026.

Les principaux changements sont détaillés, notamment :

- la restructuration de cours, incluant davantage d'heures de cours pratiques avec deux cours de lunetterie de plus;
- l'ajout de la création de montures, afin que les personnes étudiantes puissent toucher à l'aspect de la fabrication;
- l'intégration d'activités d'apprentissage en milieu de travail (AMT);
- l'ajout d'un second cours à distance, un premier cours à distance étant offert depuis 2019 en fin de parcours et étant corequis. Comme des personnes étudiantes sont en France pour la dernière session, le cours se fait en asynchrone. La modalité à distance permet aux personnes étudiantes de faire leur stage à plus de 50 km;
- la durée et l'organisation des stages;
- le nombre de cours d'été pour le cheminement en optométrie demeure dans ce programme, mais a été revu à la baisse.

Également, les 3 grands profils sont présentés ainsi que leurs grilles de cours respectives **:**

1. Régulier : suivi par la majorité des personnes étudiantes.
2. Profil optométrie
3. Profil intensif : se déroule en 4 sessions.

<u>Profil régulier :</u>

- Se déroule sur 3 ans et suivi par la majorité des personnes étudiantes.
- Remanier les heures de la formation spécifique.

- À la session 6, l'ajout d'un cours à distance pour la portion théorique, puisque la portion pratique est réalisée en stage, souvent loin du cégep Édouard-Montpetit (CEM).
- Stage externe à la session 6, qui inclut l'épreuve synthèse de programme (ESP).

Profil optométrie :

- Grille existe depuis 2006 et offre une voie de passage pour ceux et celles qui prévoient poursuivre leur formation en optométrie à l'Université de Montréal.
- Les cours d'été passent de 5 à 3 cours sur deux sessions d'été (été 1 et été 2)
- Population B surtout.

Profil intensif :

- Une nouveauté qui permet de faire la formation en moins de temps pour les personnes qui ont déjà réussi leur formation générale.
- Ce profil intensif répond à la demande de plusieurs personnes étudiantes déjà sur le marché du travail.
- La difficulté réside dans le nombre minimal de personnes étudiantes inscrites pour permettre l'implantation du profil, qui devrait avoir lieu à l'hiver 2027. Les problèmes de main-d'œuvre et la concurrence du secteur privé qui offre la formation entièrement à distance font partie des enjeux très importants concernant les inscriptions au diplôme d'études collégial (DEC).

À la lueur de cette présentation, certains éléments sont soulevés :

- les cours de la FG inscrits en session d'été suscitent des inquiétudes, notamment parce que les personnes étudiantes n'ont pas accès aux services d'aide pendant cette période;
- des départements responsables des cours de la FG se sont formellement positionnés en défaveur de la présence de cours d'été dans une grille de cours et appellent à un changement à cet égard;
- quant au cours de calcul intégral planifié en cours d'été, le représentant du Département de mathématiques est également d'avis que ce ne sont pas de bonnes conditions d'enseignement, tout particulièrement pour ce cours réputé exigeant;
- une personne exprime sa réticence quant aux cours à distance;
- la raison pour laquelle le profil optométrie impose cet horaire incluant des cours d'été tient au fait qu'on souhaite présenter une grille sur trois ans;
- on se demande si le fait d'augmenter le nombre d'heures par session pourrait éviter la tenue des cours d'été.

Concernant la modalité des deux cours offerts à distance, l'équipe de travail s'est assurée de répondre aux exigences, dont la tenue des évaluations terminales en présentiel pour les cours à distance.
Pour ce qui est de la grille de cours, on rappelle que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) demande que les programmes techniques produisent une grille échelonnée sur trois ans.
L'objectif premier est de mettre en place des conditions favorables pour la réussite des personnes étudiantes, en ne surchargeant pas chacune des sessions de la grille de cours.

PROPOSITION 1

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Émilie Jobin, propose à l'assemblée que la Commission des études mandate son comité d'études des programmes (CEP) pour qu'il suggère des solutions afin que la grille de cours pour l'option Optométrie ne prévoie plus de cours en sessions d'été.

On demande le vote sur la proposition 1. Les résultats sont les suivants :

Pour : 8
Contre : 9

La proposition est rejetée.

À propos du profil optométrie, on invite le programme à développer une grille dans laquelle on ne retrouverait pas de cours d'été.

Une autre proposition est donc formulée.

PROPOSITION 2

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par Mme Émilie Germain, propose à l'assemblée que la Commission des études demande à son comité d'études des programmes (CEP) d'examiner la grille du profil en optométrie pour déterminer les meilleures dispositions pédagogiques concernant les cours proposés en session d'été.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On convient que Mme Isabelle Viens, personne enseignante au programme d'*Optique et lunetterie*, sera invitée à participer à la réunion du CEP, ainsi que Mme Amélie Laplante, directrice adjointe aux études de ce programme.
L'invitation sera acheminée par le secrétaire de la CÉ, M. Sébastien Bage, et devra se tenir avant la prochaine assemblée ordinaire prévue le mardi 8 avril.

Et finalement, étant donné que l'enjeu soulevé concerne la grille du profil optométrie, une proposition est formulée afin de permettre la recommandation des profils régulier et intensif.

PROPOSITION 3 :

M. Hugues Gilbert, appuyé par M. Michel Nareau, propose à l'assemblée de recommander l'adoption de la révision locale du programme d'*Optique et lunetterie*, pour les profils régulier et intensif, au conseil d'administration.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. DOSSIER SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

6.1. Enjeux reliés à l'intelligence artificielle en lien avec la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)*

Le Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM) a transmis à la Directrice des études les modifications que les membres de leur assemblée générale voulaient apporter à certains articles de la PIEA.
De ce fait, Mme Emmanuelle Roy rappelle le cadre dans lequel le devis de la PIEA a été déposé, ainsi que les directives et procédures liées à une révision de politique institutionnelle. Le processus de consultation de modification de toute politique doit malgré tout être respecté. On accueille favorablement les préoccupations qui sont à la source de ces propositions et on se questionne sur la meilleure façon d'appuyer le personnel enseignant et sur l'approche à préconiser.

On propose que le COP se réunisse afin de réfléchir à des stratégies à mettre de l'avant afin de répondre à ces besoins. Le COP pourrait, notamment, émettre des propositions constructives, par exemple en suggérant la révision de certains plans-cadres, de procéder à des demandes de dérogation à l'un des articles de la PIEA en lien avec le double seuil et de sensibiliser les départements en demandant un ajout au plan de travail départemental.

PROPOSITION

M. Hugues Gilbert, appuyé par Mme Émilie Germain, propose que la Commission des études demande au Comité des orientations pédagogiques (COP) d'analyser les propositions du SPPCEM et de formuler des recommandations alternatives aux demandes de modifications urgentes à la PIEA pour répondre aux problèmes évoqués dans les attendus des propositions.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée demande d'inviter M. Didier Bérard à participer à la réunion du COP.
L'invitation sera acheminée par le secrétaire de la CÉ, M. Sébastien Bage, et devra se tenir avant la prochaine assemblée prévue au 8 avril.

6.2. Comité de consultation pédagogique sur l'intelligence artificielle (IA)*

En lien avec le comité consultatif sur l'IA mis en place par la Direction des études (DÉ) afin que le Service des programmes (SDP) et le SPPCEM puissent travailler en collaboration sur ce dossier, M. Didier Bérard fait mention de la première rencontre qui s'est tenue le 18 février dernier. À la mi-mars, une seconde rencontre est prévue qui permettra l'élaboration de principes et de balises d'utilisation liés aux enjeux de l'IA.

À titre d'information, il nomme les personnes siégeant au comité et précise qu'une place est toujours vacante pour représenter l'école nationale d'aérotechnique (ÉNA).

Par ailleurs, des craintes sont exprimées par des personnes étudiantes quant au fait d'être faussement accusé de plagiat en lien avec l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA).
À cet effet, on précise qu'il est prévu que des personnes étudiantes puissent se joindre au comité.

7. INFORMATION

7.1. Dépôt du calendrier scolaire 2024-2025 révisé :

Des explications sont apportées sur les raisons des changements apportés au calendrier scolaire 2024-2025, à la suite des deux journées de tempête ayant entraîné la fermeture du Cégep et de l'ÉNA.

Ces derniers ont été effectués dans le respect des *Critères d'élaboration du calendrier scolaire*.

On porte à l'attention de la présidente de l'assemblée la possibilité de prévoir des journées de tempête lors de l'élaboration des futurs calendriers scolaires. À ce propos, on précise que des journées particulières d'enseignement (JR) sont toujours prévues à la fin de chaque session.

8. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire de la Commission des études est prévue le 8 avril 2025.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de lever la séance, Mme la présidente remercie toutes et tous les membres de la CÉ pour leur participation à cette réunion et aux discussions.

La séance est levée à 16 h 01.

Sébastien Bage	Edith Caron
Secrétaire de la Commission des études	Secrétaire d'assemblée